

CLASSIFICATION, CATALOGAGE ET INDEXATION DES DOCUMENTS MULTI-MEDIA:
ETUDE "INTEGRATIVE" .(15)

© Copyright 1973 Françoise Lamy-Rousseau. Longueuil

Le problème du traitement des documents multi-media est devenu une préoccupation qui se retrouve au même moment dans plusieurs pays, surtout en raison de l'automatisation des banques d'information et de l'échange des données bibliographiques. La circulation de ces données bibliographiques et des documents à travers le monde ou entre les institutions d'un même pays pose la question d'une identification et d'une description uniformes, quelle que soit la langue utilisée pour leur traitement.

Madame Diakonova, du Département de la documentation à l'Unesco, nous faisait part récemment de ses inquiétudes concernant les efforts multiples et les sommes considérables déjà investies à travers le monde pour établir des banques d'information automatisées et l'incompatibilité d'un grand nombre de ces systèmes les uns envers les autres. Il est important de mentionner qu'aucune décision officielle n'est encore prise au niveau international en ce qui concerne la description des multi-media; c'est pourquoi l'Unesco tente de faire l'unanimité entre les pays les plus avancés dans le domaine de l'information afin de coordonner leurs efforts.

A la FIAB. Fédération des Associations internationales de Bibliothécaires, des comités ont été formés en vue de la normalisation de la description bibliographique des monographies .(1) .(2) et des publications en série .(3) L'association a tenu son dernier congrès international à Grenoble du 27 août au 1er septembre 1973. Un comité pour la question des documents audio-visuels y siégea à huis-clos et leurs conclusions ne sont pas encore connues. Le CICT. Conseil international du cinéma et de la télévision a tenu son congrès international à Londres du 30 octobre au 2 novembre 1973. Ce congrès avait pour thème: "Le catalogage du matériel audio-visuel." Les séances d'étude attaquaient résolument la description des multi-media avec 94 spécialistes provenant de 20 pays et représentant 50 associations internationales, intergouvernementales, gouvernementales et non-gouvernementales. Des comités d'étude seront formés bientôt, mais il ne semble pas que des décisions finales puissent être prises avant de longs mois et peut-être davantage.

Les bibliothécaires en général ont trop longtemps porté leur attention presque uniquement sur les documents imprimés. Il leur était difficile de prévoir l'expansion si rapide de la documentation audio-visuelle et ils ne l'ont peut-être pas suivie d'assez près. Ainsi, les règles américaines de A.A.C.R. (4) présentent une absence surprenante d'uniformité entre le traitement des documents imprimés, des documents visuels et des documents sonores. Il faut maintenant rattraper le temps perdu et penser, non pas seulement aux documents imprimés et aux documents audio-visuels, mais aux multi-media. Le musicologue, le scientifique, l'étudiant ou même l'amateur ont besoin d'un éventail très large de documents leur donnant un tour d'horizon le plus complet possible sur la question qui les intéresse. La solution aux problèmes du traitement des documents doit se traiter globalement d'abord et tous les détails de classification, catalogage et indexation doivent former un tout cohérent, logique, simple et facilement mémorisable.

① CLASSIFICATION DES DOCUMENTS

Le rôle premier des systèmes de classification des documents est de faciliter leur rangement ordonné; les plus connus à date: Dewey, Classification décimale universelle et Library of Congress ont assumé une deuxième fonction, celle d'indiquer le contenu des documents. Ces systèmes étaient assez bien adaptés aux listes ou aux fichiers bibliographiques traditionnels décrivant les imprimés. Mais, avec la prolifération des media et l'utilisation de l'ordinateur, les systèmes de classification par sujets deviennent superflus. Les indices de classification n'ont plus besoin de nous indiquer le contenu des documents pour trois raisons:

- 1- La masse croissante de documents regroupe un trop grand nombre de titres sous un même indice de classification par sujets.
- 2- La multiplicité des media à l'intérieur des index nécessite une identification précise de ces media afin que l'index devienne intelligible à l'utilisateur. Ces index ne doivent pas non plus être trop incomplets ou au contraire, trop surchargés par des descriptions trop longues.
- 3- Les systèmes de classification traditionnels ne suffisent plus à remplir leur double tâche tandis que l'ordinateur offre des possibilités étonnantes pour une indexation par sujets dont l'analyse peut être poussée très loin, classée et triée en fractions de secondes.

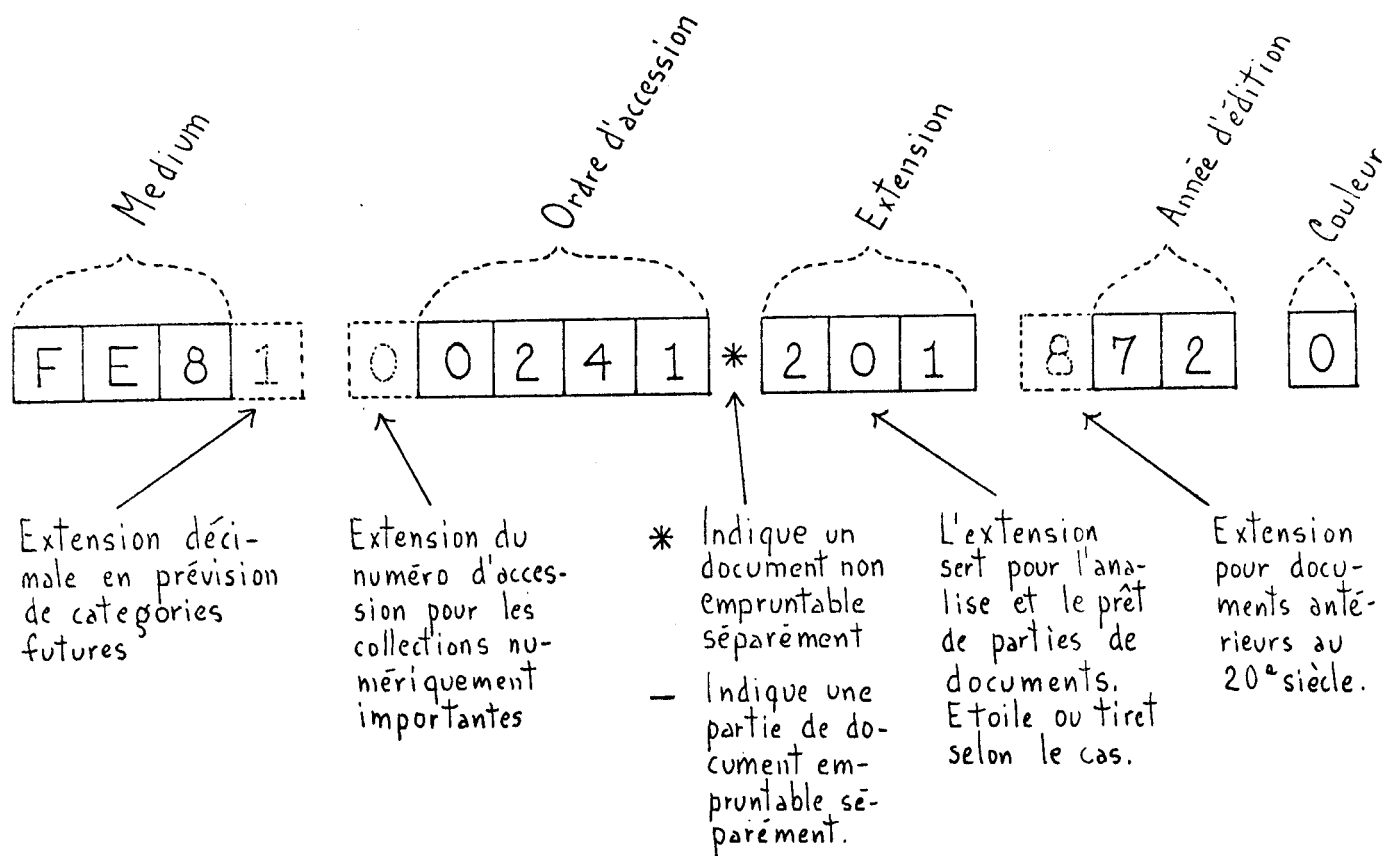
Les plus ardents défenseurs des systèmes traditionnels de rangement par sujets pour les documents audio-visuels réussissent très mal à faire passer dans la pratique les théories de collection intégrée. Au mieux, ils réalisent un classement Dewey (ou autre semblable) pour chaque media, ce qui donne donc autant de classements par sujets qu'il existe de media différents dans la collection. Dans un centre multi-media, on ne peut vraiment pas entremêler côte-à-côte sur les mêmes rayons: des films 16mm, des partitions musicales, des films en boucle, des photographies, des disques, des microfiches, des microfilms, des bandes magnétiques, etc. Ces documents ne nécessitent pas tous le même degré de température et d'humidité, les mêmes méthodes de rangement. La classification par sujets est surtout extrêmement coûteuse en espace et en ameublement puisqu'il faut laisser environ le tiers des étagères vides pour y placer les acquisitions futures. Les centres multi-media ou les bibliothèques possédant des collections importantes doivent songer à un classement par media et par ordre d'accession à l'intérieur de chacune des catégories de documents. Cela suppose naturellement qu'un index par sujets suffisamment développé a été préparé et qu'il est facilement accessible aux clients.

La classification des documents doit aussi être compatible avec l'automatisation. Même si une institution n'utilise pas un ordinateur à temps partagé, il reste que le système de documentation qu'elle se choisit maintenant devra être conçu en fonction d'une automatisation à plus ou moins brève échéance.

Vous ne serez pas étonnés que je vous propose le code Lamy-Rousseau comme une solution adéquate au problème du rangement des multi-media .(5) Ce code est le résultat d'une longue étude pour solutionner le problème de l'indexation des multi-media par sujets. Dès sa parution, il a été mis à l'essai au Centre de documentation du Service général des moyens d'enseignement du Ministère de l'Education et un catalogue de documents audio-visuels y est actuellement en préparation. SIMEC, le Service d'informatique du même ministère a expérimenté la compatibilité du code avec l'ordinateur pour le traitement de tous les documents imprimés, visuels et sonores du S.G.M.E. (6).

Dans l'édition corrigée, le code présente 396 catégories de documents en y incluant les imprimés, les documents audio-visuels traditionnels, les objets tri-dimensionnels, etc. en un mot, tous les documents imprimés, visuels ou sonores pouvant se retrouver dans un centre de documents multi-media.

Voici les éléments du code :



En identifiant de façon très précise le medium, le code sous-entend du même coup l'appareil nécessaire à l'utilisation de ce document. Ainsi:

- FE8 est un film super 8mm en cartouche "Kodak" utilisable uniquement avec l'appareil destiné à la projection de ces cartouches.
- GQ2 est un diapo-son .(7) comportant des diapositives accompagnées de bandes magnétiques synchronisées. Il faudra donc utiliser un projecteur de diapositives, un magnétophone et un synchroniseur.
- FC2 est un film 16mm sur bobine, avec piste sonore optique. Le projecteur doit être compatible avec la bande sonore.

Les possibilités d'utilisation du code quant à la durée et quant aux nouvelles catégories de documents à venir sont très grandes.

L'extension facilite le prêt automatisé ou non. L'étoile placée devant cette extension indique qu'une partie du document a été analysée mais qu'elle ne peut être empruntée séparément. Cette étoile peut être remplacée par le tiret indiquant qu'une partie de document est analysée et empruntable séparément.

Exemples:

Si l'on veut analyser une oeuvre de Beethoven placée sur la 3e plage d'un disque qui est le 346e de la collection, le code pour l'analyse de ce document sera le suivant:

DC3-0346*003-73-0

Si l'on veut analyser des diapositives à l'unité et les prêter de la même façon, on aura le code suivant pour la 12e diapositive du 220e document:

GP1-0220-012-70-C

Le code rend donc possible à la fois une analyse du document considéré comme un tout et une analyse documentaire pour n'importe quelle partie de document: séquence d'un film, d'un microfilm, d'une bande magnétique, d'une bande magnétoscopique, diapositive, plage de disque, chapitre de volume, article de périodique, etc.

2

CATALOGAGE DES DOCUMENTS

Quand la FIAB .(8) a présenté son projet de description normalisée des monographies en vue de l'automatisation, plusieurs pays ont donné leur accord de principe. Le Canada a commencé à utiliser ces nouvelles règles en janvier 1973 dans sa publication "CANADIANA". Au Centre de documentation du S.G.M.E. .(6), nous avons pris des positions très avancées en ce domaine, à titre expérimental. A partir des normes DBIN/ISBD .(9) pour les monographies, nous avons fait une étude comparative de la description des documents imprimés, visuels et sonores et nous l'avons présentée dans une brochure disponible au Ministère de l'Education du Québec .(10) Ces travaux ont attiré l'attention du Conseil international du cinéma et de la télévision; nous vous en faisons part, en prenant soin de souligner que nos expériences n'avaient aucun but directif au Ministère de l'Education, particulièrement en ce qui concerne la Centrale des Bibliothèques. Celle-ci reste autonome pour les décisions concernant la description des documents.

La description DBIN/ISBD comprend 7 zones dont chacun des éléments est précédé d'un signe de ponctuation permettant d'identifier la donnée bibliographique sans erreur, quelle que soit la langue utilisée pour la description. Les zones rendent très rationnelle et surtout très facile la description des multi-media. Elles éliminent aussi les différences inexplicables qui existaient entre la description d'un film et celle d'un disque pour ne citer que ces deux cas. On en arrive donc ainsi à une seule façon de décrire tous les documents existants, ce qui ne peut que simplifier la programmation pour ordinateur.

Prenons par exemple les cas suivants:

- 1- Quand une oeuvre occupe les deux faces d'un disque unique, il devient inutile d'indiquer que ce disque possède deux faces. Mais, si une oeuvre occupe une fraction de face ou plus de 2 faces, il convient de l'indiquer à la suite du medium. Ex.

1 disque. $\frac{1}{2}$ f.

Contrairement à ce qui existait auparavant, il devient possible de connaître le nombre total de disques dans l'album, sans avoir à rechercher et additionner toutes les oeuvres séparées dans l'index.

- 2- Il en va de même pour la description d'une brochure dont les pages sont imprimées d'un seul côté, on doit alors habituellement indiquer le nombre de feuilles. On devrait donc commencer la collation en écrivant:

1 brochure. 14 f.

Voici donc un extrait de l'étude que nous avons poursuivie sur les éléments de la collation pour tous les media existants. Le cadre de cet article ne nous permet pas d'en donner ici la liste complète.

EXTRAITS D'UNE ETUDE COMPARATIVE SUR LA COLLATION DES DOCUMENTS

MEDIUM OU SUPPORT ET QUANTITE	FRACTIONS OU PARTIES DU MEDIUM	DUREE	SONORITE OU ENREGISTREMENT	VITESSE OU NOMBRE DE PISTES
1 disque	. $\frac{1}{2}$ f.	. 55 mn.	. mono ou stéréo	. 33 $\frac{1}{3}$
1 film	. 2 bobines ou 1 cassette 1 cartouche	. 55 mn.	. sonore ou muet	
1 film video	. 2 bobines ou 1 cassette 1 cartouche	. 55 mn.	. sonore ou muet	
1 disque video	. 1 f.	. 55 mn.	. sonore	. 25 rps.
1 film fixe	. 24 images			
1 bande audio	. $\frac{1}{2}$ bobine	. 55 mn. 5 sec.	. stéréo ou mono	. 3 $\frac{3}{4}$ p.p.s. ou 7 $\frac{1}{2}$ ou 15 ou 30 ou 15/16
1 bande audio	. 2 cassettes ou 1 cartouche	. 84 mn.	. 4 pistes ou 8	. 18 cm ou 21.6 ou 25. ou 26.5
1 volume	. 40 p. ou 10 tomes			
1 périodique	. 12 nos/an			

Suite des colonnes page suivante

	ILLUSTRATIONS ET COULEUR	NEGATIF OU POSITIF	FORMAT	MATERIEL COMPLEMENTAIRE
			; 7 po. ou 10, 12, 16 po.	& 40 diap. : couleur; 2 x 2 po. & 1 brochure
	: n & b. ou couleur		; 16 mm ou 8 ou S-8mm ou 35 ou 70 mm	
	: n & b. ou couleur		; 8.75 mm ou 8, 16, ou 35 mm	& 1 brochure
	: couleur ou n & b.			& 1 volume
Suite de la page 8	: n & b. ou couleur		; 35 mm	& 1 bande audio. 2 bobines. 22 mm. 7½ p.p.s. 7 po. & 1 disque. mono. 33 1/3 rpm. 12 po.
			; 3 po. ou 5, 5 3/4 ou 7, 8 3/4 ou 10 ½ po.	& 1 feuillet
			; 18 cm ou 21.6, 25 ou 26.5 cm	
	: ill.		; 21 cm	& 12 diap. & 1 microfiche & 4 cellos & 24 cartes (4 x 6 po.)
	: ill.		; 15 cm	& 12 disques souples & 1 index

MODELES DE CATALOGAGE

DC3-00124- -6 -0

Tristan und Isolde/ Richard Wagner. — [Hanovre?] :
 Deutsche Grammophon, [196-?]. — 1 disque. stéréo.
 33 1/3 rpm; 12 po. & 1 feuillet.
 Titre uniforme: Tristan und Isolde. Extraits. —
 Astrid Varney, soprano. Herta Topper, alto.
 Wolfgang Windgassen, ténor. Bamberger Symphoniker.
 Ferdinand Leitner, directeur. — Commentaires sur
 la pochette.
 Deutsche Grammophon 136030

TITRE UNIFORME

Le titre uniforme dans le traitement des documents musicaux est une donnée importante ne présentant pas de problèmes spéciaux avec le catalogage DBIN/ISBD. Il faut se rappeler que le système a été conçu spécialement en fonction de l'ordinateur; donc, le problème de regrouper les oeuvres pour les classer sous un même titre uniforme n'en est plus un. Dans l'index des auteurs ou dans celui des titres, on peut retrouver deux fois la même oeuvre classée dans l'ordre alphabétique: une fois au titre propre, une fois au titre uniforme, lequel est suivi immédiatement du titre propre. Le code de media est alors le même pour les deux titres. Exemple:

Wagner, Richard

Die Meistersinger von Nürnberg. Vorspiel. Overture to Die Meistersinger. DC3- 01572- -63-0

Overture to Die Meistersinger. DC3- 01572- -63-0

MODELE DE SOMMAIRE POUR UN DISQUE

DC3-00333- -70-0

Festival of hits: Wagner. — Hambourg: Deutsche Grammophon, [1970?]. — 1 disque. stéréo.
 33 1/3 rpm; 12 po. — (Festival of hits)
 Commentaires sur la pochette par Mark Lubbock.
 Sommaire: March: Entrance of the Guests, extrait de "Tannhäuser" (Chorus and Orchestra of the German Opera, Berlin. Otto Gerdes, directeur. 6 mn. 16 sec.) — Prelude to act 1,

extrait de "Tristan and Isolde" (Berlin Philharmonic. Rafael Kubelik, directeur. 12 mn. 22 sec.) — Prelude to act III, extrait de "Lohengrin" (Lamoureux Orchestra, Paris. Igor Markevitch, directeur. 2 mn. 59 sec.) — Bridal chorus, extrait de "Lohengrin" (Bavarian Radio Chorus and Symphony Orchestra. Rafael Kubelik, directeur. 5 mn. 13 sec.) — Prelude to act I, extrait de "The Mastersingers" (Berlin Philharmonic. Rafael Kubelik, directeur. 9 mn. 49 sec.) — Prelude to act I, extrait de "Parsifal" (Bavarian Radio Symphony Orchestra. Eugen Jochum, directeur. 13 mn. 52 sec.) — Sailor's chorus, extrait de "The Flying Dutchman" (Bayreuth Festival Chorus and Orchestra. 1 mn. 53 sec.)
Deutsche Grammophon 2538 159

PLUS D'UNE OEUVRE SUR UN MEME DISQUE (AVEC)

DC3-04511*001-63-0

Academic festival overture, op. 80/ Brahms, Johannes. — [s.l.] : Columbia, 1963. — 1 disque. $\frac{1}{2}$ f. mono. 33 $\frac{1}{3}$ rpm; 12 po. — (Columbia Masterworks)
Columbia Symphony Orchestra. Bruno Walter, conductor. — Commentaires sur la pochette. Avec: Wagner, Richard. Overture to Die Meistersinger. — Beethoven, Ludwig van. Leonore overture, no. 2.
Columbia ML 5887

DC3-04511*002-63-0

Overture to Die Meistersinger/ Wagner, Richard. — [s.l.] : Columbia, 1963. — 1 disque. $\frac{1}{2}$ f. 10 min. 5 sec. mono. 33 $\frac{1}{3}$ rpm; 12 po. — (Columbia Masterworks)
Columbia Symphony Orchestra. Bruno Walter, conductor. — Commentaires sur la pochette. Avec: Brahms, Johannes. Academic Festival overture, op. 80 — Beethoven, Ludwig van. Leonore overture, no. 2.
Columbia ML 5887

Vous noterez le total des disques avant le nombre de faces. Cette donnée nous semble indispensable dans la description, surtout dans le cas d'oeuvres différentes sur un même enregistrement. Le disque donné ici en exemple comprend une troisième oeuvre, laquelle comporte une face complète.

L'indexation doit décrire le contenu, le sujet des documents. Là encore, une grande variété de systèmes existe. Au S.G.M.E., nous avons porté notre choix sur un nouveau système appelé PRECIS (Preserved Context Index System), et qui a été mis au point en Angleterre au British National Bibliography de Londres.

Il s'agit d'une méthode d'indexation conçue spécialement en fonction de l'ordinateur. Elle se prête merveilleusement bien à la description des multi-media.

Nous avons d'abord expérimenté en équipe avec le texte provisoire de PRECIS I, texte qu'il vaut mieux ne plus utiliser puisque celui de PRECIS II paraîtra bientôt. L'Angleterre, la France et l'Ontario s'intéressent à nos essais pour éprouver la compatibilité du système avec la langue française. Il serait prématuré de publier les résultats déjà prometteurs de cette expérience, nous comptons la faire connaître dans quelques mois. Des exemples trop sommaires pourraient induire le lecteur en erreur et minimiser la valeur du système.

Il semble que trop de personnes confondent encore: unitermes, descripteurs et vedettes-matières. Voici des exemples pour mieux saisir cette différence:

L'Uniterme comporte un seul mot, souvent vide de sens quand il est utilisé seul. Il faut le rendre utilisable par la post-coordination avec un autre uniterme. Cette post-coordination des termes peut s'accomplir par un tri manuel des fiches, un tri avec des aiguilles sur des cartes perforées ou avec l'aide de l'ordinateur. Utilisés avec l'ordinateur, les unitermes présentent au chercheur trop de documents inutiles si une post-coordination parfaite n'est pas imaginée par celui-ci.

Exemple: Centre

Le Descripteur est un concept qui peut comporter un ou plusieurs mots qui ont été pré-coordonnés au moment de l'indexation.

Exemple: Centre de documentation

La Vedette-matière traditionnelle comporte le plus souvent un terme suivi d'un tiret et d'une subdivision ou spécification plus étroite de ce terme.

Exemple: Bibliothèque- Services audio-visuels. La deuxième partie de la vedette-matière ne se retrouve habituellement pas comme entrée dans l'index alphabétique des sujets.

La vedette-matière ne s'adapte pas parfaitement à l'automatisation.

Pour illustrer ce tour d'horizon dont nous avons parlé plus loin et qui est absolument nécessaire à toute recherche valable dans un index, nous avons choisi au hasard un descripteur: OPERAS ALLEMANDS et quelques titres parmi différents media .(13)

Voyons ce qu'un index par sujets intégrant plusieurs media pourrait nous donner pour un seul des opéras de Wagner: TRISTAN ET ISEUT . Nous avons ajouté ici une position au code de l'année, à cause des documents du 18e siècle contenus dans l'index.

OPERAS ALLEMANDS

Die Meistersinger von Nürnberg. Vorspiel. Overture to Die Meistersinger.	DC3-00273-	- 63-0
Festival of Hits: Wagner	DC3-00333-	- 70-0
Isolden's Liebes-Ted: Schluss-Scenes aus Tristan und Isolde. Für das Piano- forte bearb. Von Franz Liszt.	PS2-00014-	-887-0
My life. Authorized translation from the German.	VB1-13327-	- 39-0
Overture to Die Meistersinger.	DC3-00273-	- 63-0
Prelude to act I, extrait de "Tristan and Isolde".	DC3-00333*002-	70-0
Quatre poèmes d'opéras traduits en prose française, précédés d'une lettre sur la musique.	VB1-02119-	- 61-0
Le Roi Mark et Isolde: figurines pour la première représentation de "Tristan".	PL3-00047-	- 70-C
Tristan and Isolda: Vocal score.	PS2-00169-	-887-0
Tristan and Isolde.	PS3-01247-	- 65-0
Tristan und Isolde. Act 1-3	MF2-10140-	- 70-B
Tristan und Isolde. Libretto. Tristan and Isolde	PS3-01247-	- 65-0
Tristan und Isolde. Milde und leise wie er lächelt. Arr. Isolden's Liebes- Tod: Schluss-Szene aus Tristan und Isolde...	PS2-00014-	-887-0
Tristan und Isolde. Piano-vocal score. Tristan and Isolda. Vocal score.	PS2-00169-	-887-0
Wagner: a story in pictures.	GH5-02136-	- 70-C

INDEXATION-PORTRAIT

C'est le nom que nous avons donné à une adaptation du système d'indexation par sujets PRECIS et qui pourrait être utilisé sur fiches, tout en demeurant compatible avec une automatisation ultérieure. En nous inspirant de PRECIS, nous avons imaginé, avec madame Suzanne Piette qui l'utilisa ensuite dans son secteur, un système d'indexation simple et rapide pour les "stock shots" ou séquences de film coupées et réutilisables. Le système peut s'appliquer à n'importe quelle catégorie de documents, à n'importe quelle collection, restreinte ou considérable; il s'avère spécialement utile pour décrire les photographies, les images, les diapositives à l'unité, les bouts de films. Tous ces documents sont habituellement difficiles à traiter; les vedettes-matières sont incapables de donner une indexation globale, visuelle et précise du contenu.

Les concepts ou descripteurs choisis pour décrire le contenu d'un document sont écrits à la suite les uns des autres sur des fiches, et sont séparés par des points. Il n'y a souvent aucun lien grammatical réunissant ces termes. Un symbole de relation des termes du Système PRECIS.(14) précède chaque concept et indique la fonction de ce dernier par rapport aux autres sur la fiche.

Les termes sont écrits en lettres majuscules ou minuscules selon le cas. Les termes écrits en lettres minuscules n'apparaîtront pas en vedette et ne se retrouveront donc pas dans l'ordre alphabétique des descripteurs.

Chacun des concepts écrit en lettres majuscules est permuté et doit apparaître en vedette. Pour simplifier le travail de dactylographie, on peut reproduire autant de fiches identiques qu'il y a sur la fiche de termes désirés comme vedettes. On souligne alors d'un trait le terme qui devra apparaître en vedette dans l'ordre alphabétique des descripteurs. Le premier terme est souligné sur la première fiche, le deuxième terme est souligné sur la deuxième fiche, et ainsi de suite.

Si on le désire, on peut ajouter au code: le titre du document, des codes et des titres additionnels s'il y a plus d'un document comportant exactement la même chaîne de termes. Exemples:

(6) PARC(S). (4) FLANEUR(S). (0) UNIVERSI-
TE MCGILL.

(6) PARC(S). (4) FLANEUR(S). (0) UNIVERSI-
TE MCGILL .

(6) PARC(S). (4) FLANEUR(S). (0) UNIVERSI-
TE MCGILL.

(6) PARC(S). (4) FLANEUR(S). (0) UNIVERSI-
TE MCGILL.

GP1-00428-014-73-C



Code .(5)

(4) PAYSAGE côtier. / FORET(S). (v) FALAISE.
(v) RIVAGE. (v) MER. (6) CAP Bon Ami.

Titres des documents →

Excursion au Cap Bon Ami	PH7-00133-	-70-B
Les paysages côtiers	VB1-01186-	-68-0
Paysages du Québec	GP1-00654-	026-71-C



Si on le désire, on peut ajouter au code :

- a) Le titre du document.
- b) Des codes et des titres additionnels, s'il se trouve dans la collection plus d'un document comportant exactement la même chaîne de termes.

REFERENCES

- .(1) I.S.B.D. Description bibliographique internationale normalisée "International Standard Bibliographic Description" pour les monographies en un ou plusieurs volumes, recommandée par le Groupe de travail sur la Description bibliographique internationale normalisée créé à la Réunion internationale d'experts de catalogage, Copenhague, 1969. Traduction française/ Fédération internationale des Associations de bibliothécaires. — Paris: Bibliothèque nationale, 1972. — 1 brochure. 41 f.
- .(2) International Standard Bibliographic Description: for single volume and multi-volume monographic publications/ recommended by the Working Group on the International Standard Bibliographic Description set up at the International Meeting of Cataloguing Experts, Copenhagen, 1969. — London: IFLA Committee on Cataloguing, c1971. — 1 brochure. iv, 31 p.
ISBN 0-903043-01-7
- .(3) Description bibliographique internationale normalisée des publications en série= International Standard Bibliographic Description for serials I.S.B.D.S./ Commission des publications en série de la FIAB. — [s.l.]: FIAB, 1972. — 1 brochure. 22 f.
- .(4) Anglo-American Cataloging Rules: North American Text/ Prepared by the American Library Association... [et al.]. — Chicago: A.L.A., 1971, c1970. — 1 volume. xxii, 410 p.
ISBN 0-8389-3011-5
- Anglo-American Cataloging Rules: North American Text.
Revision of Chapter 6/ American Library Association. — Chicago: A.L.A., 1972. — 1 brochure. 110 f.
Photocopie du texte à l'étude.
- .(5) Inventoriez et classez facilement vos documents audiovisuels= Easy method for inventory-taking and classification of audio-visual material/ par Françoise Lamy-Rousseau. Maurice Rousseau, traducteur. — 1re ed. corr. — Longueuil: M.F. Rousseau, c1972. — 1 volume. x, 127 p.
ISBN 0-9990998-4-3
- .(6) S.G.M.E. Service général des moyens d'enseignement du Ministère de l'Éducation du Québec.
- .(7) Diapo-son
Diapositives accompagnées de bandes audio, synchronisées ou non. Diapositives accompagnées de disques.

- .(8) FIAB. Fédération internationale des Associations de bibliothécaires.
- .(9) DBIN/ Description bibliographique internationale normalisée.
ISBD/ International Standard Bibliographic Description.
Ne pas confondre avec ISBN International Standard Book Number.
- .(10) Uniformisation des règles de catalogage des documents audiovisuels et sonores: description d'une expérience/ par Françoise Lamy-Rousseau avec la collaboration de Martine Paquet. — Québec (Province) Ministère de l'Éducation, S.G.M.E., 1973. — 1 brochure. 34 p.
ISBN 0 9690472 07: gratuit.
- .(11) ISBN International Standard Book Number. C'est un numéro unique assigné à chaque volume publié à travers le monde. Ce numéro ne sera jamais attribué à une autre publication, le système est universel.
- .(12) Dans ce tableau, nous avons conservé temporairement certaines unités de mesures canadiennes. Le système métrique s'installe progressivement au Canada.
- .(13) Les titres donnés en exemple ont été choisis pour la plupart dans:
Library of Congress Catalog: Motion Pictures and Filmstrips.
Library of Congress Catalog: Music and Phonorecords.
Ouverture pour une discothèque/ Roland de Candé
- .(14) PRECIS I (Preserved Context Index System) Etude du système PRECIS pour le Centre de Documentation du Service général des moyens d'enseignement. Ministère de l'Éducation d'après la thèse de maîtrise de Madame Ann H. Schabas présentée à l'Université de London en 1970/ par Françoise Lamy-Rousseau. — Montréal: S.G.M.E., 1973. — 1 volume. 163 f. . — (Document de travail; 3)
- .(15) Ce terme est tiré du "Petit Larousse" page 556.
Action intégrative: Coordination des activités de plusieurs organes, en vue d'un fonctionnement harmonieux, réalisée par divers centres nerveux.
N'ayant pas trouvé le terme voulu pour exprimer notre idée, nous avons choisi cet adjectif habituellement utilisé en physiologie.

* * *